

# Briisinfos

n°114 • mai 2024



Les 10 ans de la Maison des Enfants  
quelle belle fête ! Page 4



Budget municipal : entre contraintes,  
rigueur et ambition Page 6



Les BriisCars 2023,  
c'était dingue ! Page 10



Importance du devoir  
de mémoire Page 15



# Le centre communal d'action sociale au rythme des saisons



Le CCAS, c'est bien plus que de l'aide sociale, c'est aussi des moments de partage et de solidarité pour tous.

**Le centre communal d'action sociale (CCAS) invite régulièrement à des rencontres qui sont l'occasion de moments conviviaux.**

En début d'année, les aînés ont été invités à se retrouver à la résidence Boissière pour partager la galette. Occasion pour certains de découvrir le lieu et son chaleureux personnel, et même de tenter leur chance de devenir roi ou reine le temps d'un après-midi.

Pour la chandeleur, une crêpes party musicale a été organisée avec la complicité du Service municipal Jeunesse. Des équipes multi-générationnelles ont rivalisé pour faire valoir leur culture musicale, parfois en contournant quelques règles du jeu.

Cet été, une sortie dédiée et adaptée à toutes et tous – familles, aîné-es, jeunes – est prévue au vélorail de la vallée de la Juine. Certains pédaleront, les autres profiteront du paysage. Une date à surveiller.

Au mois de septembre, s'organise une rencontre intergénérationnelle au terrain de pétanque pour taquiner les boules d'un bon tir ou pointage. Initiative concoctée en partenariat avec l'association la Boule Briissoise et le Service municipal Jeunesse.

### **Pendant l'été, on prend soin de nos aînés**

Le CCAS c'est la convivialité mais aussi l'entraide. La période estivale et ses chaleurs approchent, c'est à cette occasion que se met en place le plan canicule: il consiste à prendre des nouvelles régulières des personnes qui en font la demande. Une façon de rompre l'isolement surtout durant les périodes de vacances qui nous éloignent de nos proches.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS si vous souhaitez recevoir des appels durant l'été. Si vous avez du temps et souhaitez être bénévole en appelant quelques minutes pour prendre des nouvelles de quelqu'un, faites-vous également connaître au CCAS. (ccas@briis.fr)

**Laure Clément,**  
*Conseillère municipale  
déléguée au développement de la culture citoyenne  
et de la paix*

# La panthéonisation des Manouchian, symbole de résistance et d'humanité dans une Europe en crise



Cérémonie du souvenir,  
du 10 novembre 2023



\* FTP-MOI : Les Francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée sont les unités de la résistance intérieure française communiste fondées en avril 1942 pour conduire la guérilla urbaine en France contre l'occupant nazi.

À l'heure où la guerre et la désolation grondent aux portes de l'Europe, en Ukraine et en Palestine. À l'heure où le procureur de la cour pénale internationale a demandé que soit émis un mandat d'arrêt international contre le chef du gouvernement israélien et trois dirigeants du Hamas pour crime contre l'humanité.

À l'heure où l'état d'urgence a été déclaré en Nouvelle Calédonie, à la suite des violences engendrées par la posture malheureusement toujours coloniale de l'État Français, à la veille des élections européennes où l'extrême droite donnée largement gagnante, occupe une

place prépondérante dans les médias, les moments d'humanité se font si rares qu'il faut nous en délecter et ne pas en perdre une miette.

Le 21 février dernier, 80 ans jour pour jour après son exécution par les Nazis avec 22 de ses camarades de la fameuse Affiche Rouge, le résistant d'origine arménienne Missak Manouchian et sa compagne Mélinée, elle aussi résistante, ont fait enfin leur entrée au Panthéon, pour rejoindre d'autres résistants comme Jean Moulin et Germaine Tillon.

Cette panthéonisation est le plus haut symbole de la reconnaissance républicaine de la participation importante de combattants immigrés dans la libération de notre pays du joug nazi. Loin des discours haineux et xénophobes entendus trop fréquemment depuis quelques années, nous avons vécu un des temps les plus forts de cohésion nationale.

Missak Manouchian, à la tête des FTP-MOI\* parisiens a démontré avec ses camarades que la liberté n'a ni couleur, ni religion et cette entrée au Panthéon démontre que la lutte pour sa préservation dépasse les logiques de repli sur soi.

Leur entrée au Panthéon démontre que la France a toujours été riche de sa diversité, que la France n'est pas une communauté uniforme et homogène mais une riche communauté diverse et cosmopolite.

Nous devons donc participer à faire savoir que la France a été libérée pour partie grâce à des combattants de l'ombre, des étrangers qui se reconnaissent dans les valeurs de notre République, qui rejettent les réflexes fascistes et qu'ils sont nombreux à y avoir laissé leur vie et nous devons nous en inspirer aujourd'hui au quotidien.

À Briis, comme le dit très justement Malala Yousafzai, militante Pakistanaise du droit des femmes et prix Nobel de la Paix à 17 ans, "on lutte contre la guerre par le dialogue, la paix et l'éducation" au travers du vivre ensemble que nous cultiverons toujours.

**Emmanuel Dassa,**  
Maire de Briis-sous-Forges



# Les 10 ans de la Maison des Enfants quelle belle fête !



Le 19 octobre 2013, les Briissois-es ont pu découvrir ce lieu dédié aux enfants du village et aux activités ludiques, lors de son inauguration.

**Le samedi 25 novembre 2023, la Maison des Enfants a fêté ses 10 ans. C'est en effet en novembre 2013 que les enfants ont quitté les écoles pour être accueillis dans une structure neuve et innovante sur le plan architectural.**



Avant elle les enfants âgés de 3 à 6 ans occupaient l'actuelle bibliothèque de l'école maternelle et les enfants de 6 à 11 ans une salle dans le bâtiment Croulard de l'école élémentaire.

La Maison des Enfants qui accueille aussi la Ludothèque est née d'une volonté des deux précédents mandats, volonté d'accueillir, dans un lieu dédié aux activités périscolaires et aux vacances les jeunes Briissois et Briissoises. Il s'agissait également de permettre aux enseignants d'investir à nouveau les classes utilisées dans les écoles. Le choix d'implantation de la

Maison des Enfants facilitait du même coup les déplacements des familles qui pouvaient récupérer leurs enfants au sein d'un même lieu.

Madame Véronique Moty, la première directrice, a été en charge de mettre en place à la fois un nouveau projet pédagogique ainsi qu'un nouveau projet de fonctionnement afin d'investir les lieux et de garantir comme précédemment la sécurité morale et physique des enfants, de proposer des activités de qualité et adaptées à chaque tranche d'âge.

La Maison des Enfants n'est pas une "garderie", elle répond, certes, à un besoin de garde mais elle se doit surtout de garantir non seulement la sécurité des enfants mais aussi veiller à leur épanouissement, à apprendre à vivre et à faire ensemble dans le respect des individualités, à faire que les jeunes enfants deviennent de futurs citoyens et citoyennes éclairés. Plus d'une cinquantaine de familles ont rejoint la Maison des Enfants ce 25 novembre pour fêter ses 10 ans de



fonctionnement dans la bonne humeur. Accueillies par l'actuel directeur, Monsieur Jérémy Garcin, les familles ont reçu les explications nécessaires ainsi qu'une feuille de route pour participer à cet après-midi.



L'équipe d'animation ainsi que la Ludothèque et la Médiathèque avaient préparé de nombreux ateliers en lien avec les Droits de l'Enfant que l'on fête tous les ans le 20 novembre. Il s'agissait pour les familles venues nombreuses de libérer les droits des enfants, droit à l'éducation, droit de jouer, droit de manger, droit à la santé, à l'information et bien plus.



Plus d'une centaine d'enfants profitent chaque année des activités proposées par les centres de loisirs de la Maison des Enfants.

Les familles ont confectionné des cookies, participé à un escape game, élaboré leur passeport et bien profité de nombreux ateliers qui sensibilisaient les enfants à la nécessité de défendre ces droits fondamentaux.

Chaque atelier effectué permettait de collecter de petites pierres qui augmentaient le niveau d'une colonne d'eau construite par les animateurs, la colonne ainsi remplie jusqu'au bout libérait symboliquement les droits évoqués dans les ateliers.

Un parcours ludique dans toutes les salles de la Maison des Enfants laissait les familles découvrir les jeux et animations proposés et ce sont souvent les enfants qui servaient de guide à leurs parents pour se repérer car la Maison des Enfants est avant tout leur maison à eux !



L'après-midi s'est achevé dans la cour par un goûter convivial, le rendez-vous est déjà pris en 2033 pour célébrer les 20 ans.

**Morgane Boyard,**  
Maire adjointe chargée de l'enfance,  
de la jeunesse, de la vie scolaire et de la culture



# Budget municipal : entre contraintes, rigueur et ambition



## BUDGET EN BREF

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Endettement contenu
- Poursuite des aménagements
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Maintien des subventions aux associations

**Chaque année, le budget de la commune revient à l'ordre du jour du Conseil municipal. Il constitue l'une des étapes les plus cruciales de la vie d'une collectivité. Afin de mieux comprendre cette affaire de chiffres et de réglementations, nous allons décrypter le budget de cette année 2024.**

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Il traduit en termes financiers les missions obligatoires et les choix politiques de la Municipalité, fournissant ainsi aux services publics les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Nous tenons à saluer le professionnalisme de notre directeur général des services et de la comptable de la commune. Leur engagement et la qualité de leur travail, malgré des conditions souvent difficiles, nous ont permis d'élaborer ce budget avec des éléments précis.

### Le budget, une affaire d'équilibre

La construction d'un budget, quelle qu'elle soit, nous ramène inéluctablement au principe de réalité : d'un côté, ce que l'on souhaite faire, et de l'autre, ce que l'on peut réellement accomplir. Bien sûr, il est toujours possible de trouver quelques arrangements avec la réalité. Par exemple, l'État peut voter un budget déséquilibré, c'est-à-dire avec des dépenses supérieures aux recettes. Cependant, pour les municipalités, c'est une autre histoire. Une collectivité doit en effet respecter scrupuleusement certains principes budgétaires, dont le sacrosaint principe d'équilibre. En d'autres termes, on doit prévoir des dépenses

égales à la somme des recettes anticipées : chaque euro dépensé doit être compensé par une recette équivalente.

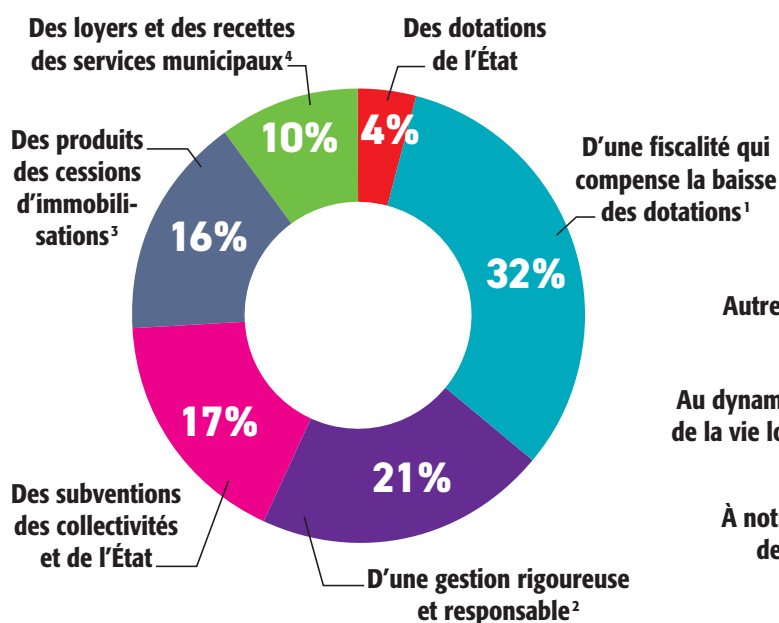
Si atteindre l'équilibre budgétaire est un devoir, cela représente également un véritable défi depuis quelques années. Pour y parvenir, la Municipalité dispose de deux solutions : augmenter ses recettes ou gérer les dépenses. Pour le maire, Emmanuel Dassa, le choix est clair : *"Chaque année, l'élaboration du budget devient de plus en plus délicate, c'est un fait. Face à cette situation, de nombreuses collectivités choisissent d'augmenter la part communale de la taxe foncière. C'est le quatrième budget que*



## BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

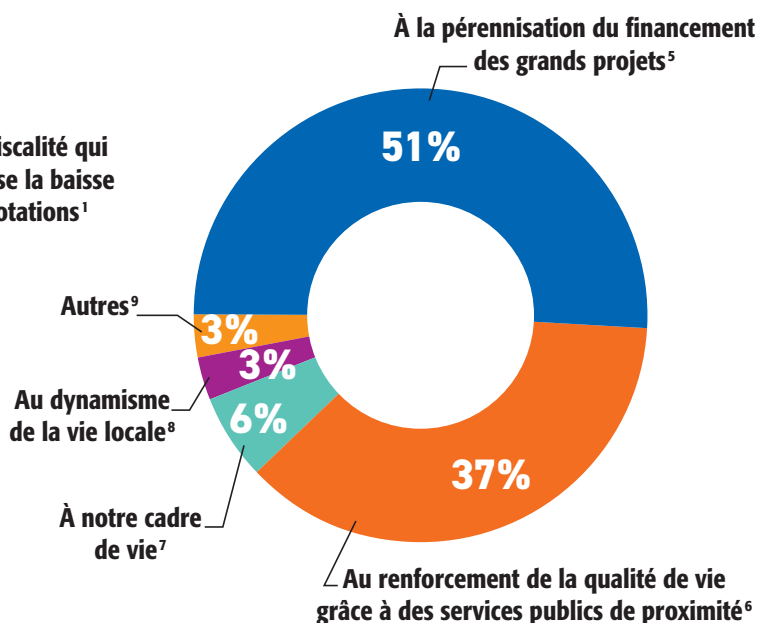
### RECETTES

#### D'où vient l'argent ?



### DÉPENSES

#### Où va l'argent ?



1 Impôts locaux, taxes diverses (sur pylônes électriques, sur consommation d'électricité, sur publicité extérieure...).

2 Autofinancement, amortissements, atténuations de charges, nouvel emprunt

pour l'acquisition de l'ancienne pharmacie.

3 Vente de terrains.

4 Restauration scolaire, portage des repas, services périscolaires, centres de loisirs, locations de salles.

5 Travaux, autofinancement et amortissements, remboursement de la dette, études et maîtrise d'œuvre, marché de performance énergétique.

6 Services liés à l'enfance, au scolaire et périscolaire,

service municipal jeunesse, solidarité, tranquillité publique.

7 Entretien des bâtiments et voiries, espaces verts, travaux en régie...

8 Fêtes, animations, culture, vie associative et sport.

9 Taxe foncière, Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (Fpic), divers.

**Montant total du budget 2024 : 7 628 096,66 €**

Fonctionnement : **4 068 316,48 €** + Investissement : **3 559 780,18 €**

*nous votons pour ce mandat, et nous n'avons pas changé de méthode.*

*Nous continuons à maintenir une discipline budgétaire rigoureuse afin de ne pas avoir à actionner le levier fiscal. Conformément à l'engagement pris devant les Briissoises et les Briissois, nous ne souhaitons pas faire peser sur les contribuables une charge plus importante, alors que ces derniers subissent déjà l'effet combiné de l'inflation et des nombreuses hausses de l'énergie."*

#### Pourquoi les impôts augmentent-ils tout de même ?

Même si la part communale du taux d'imposition n'augmente pas, cela ne signifie pas pour autant que l'impôt foncier restera inchangé.

En effet, le montant des impôts locaux dépend de deux facteurs : le taux de chaque impôt voté par la commune et l'intercommunalité à laquelle elle appartient, ainsi que la base fiscale.

L'évolution de la base fiscale est fixée au niveau national chaque année par le gouvernement dans la Loi de Finances. Indexée sur l'inflation, son augmentation pour 2024 s'élève à 3,9%. Cela aura inévitablement un impact sur la feuille d'impôt pour le foncier bâti.

#### L'effet de ciseaux

Malgré la mise en place rapide d'un plan de maîtrise énergétique, la hausse des prix de l'énergie continue de peser sur chaque ligne comptable. À cela s'ajoute la baisse continue des aides de l'État. En

effet, l'État verse aux communes des dotations, qui s'apparentent à des compensations pour les compétences transférées par l'État aux communes.

Les mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat des agents publics – absolument nécessaires mais non compensées par l'État – se sont imposées à toutes les communes, entraînant également des répercussions sur les finances municipales. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Si cela représente une bonne nouvelle pour les ménages, c'est moins favorable pour les finances municipales.

Les communes sont donc confrontées



à une hausse de leurs dépenses de fonctionnement en raison de l'envolée des prix, tandis que leurs recettes n'augmentent pas suffisamment. C'est ce que l'on appelle l'effet de ciseaux.

## Le budget est avant tout prévisionnel

Le 10 avril dernier, comme chaque année, le budget voté est prévisionnel, également appelé "primitif". Au cours de l'année, des budgets supplémentaires et des décisions modificatives peuvent adapter ce budget à la réalité et à l'évolution des situations.

En effet, certaines dépenses inscrites au budget peuvent ne pas être effectuées, en cas de report ou d'abandon d'un projet, par exemple. De même, certaines recettes attendues peuvent être décalées ou annulées.

## Comment le village fait recette

Le budget communal se compose de dépenses et de recettes, réparties entre fonctionnement et investissement.

La principale source de recettes provient des impôts payés par les habitant·es et les entreprises. À ces recettes fiscales s'ajoute un financement de l'État. Depuis les lois de décentralisation, l'État contribue au fonctionnement des collectivités locales pour les compétences qu'il leur a transférées. Avant 1982, par exemple, c'était l'État qui gérait les crèches ou la construction des écoles primaires et maternelles.

Même si les tarifs des services municipaux pour les familles (restauration scolaire, accueils périscolaires, centres de loisirs, séjours de vacances, etc.) sont toujours inférieurs au coût réel, les paiements des usagers génèrent également des recettes pour la Municipalité.

La Commune perçoit aussi diverses recettes provenant de l'exploitation de ses services. Cela inclut les prix d'entrée de certains spectacles, les locations de salles et de matériel, ainsi que la redevance pour l'occupation de l'espace public, notamment les droits de place du marché.

Afin de financer l'entretien des infrastructures municipales ou des nouveaux projets, la Municipalité sollicite autant que faire se peut le soutien financier d'autres collectivités territoriales comme le Département ou la Région et de l'État.

La commune peut également recourir à l'emprunt auprès des banques, mais ce dernier doit exclusivement financer les dépenses d'investissement. L'emprunt n'est pas une recette définitive puisqu'il doit être remboursé. Pour 2024, nous prévoyons un emprunt de 303 000€ pour l'acquisition de l'ancienne pharmacie au 17, rue de l'Armée Patton, dans le but d'y maintenir un local commercial et d'y créer des logements. Cette acquisition et les travaux qui s'en suivront seront financés grâce à notre labellisation "Petite ville de demain" dont la revitalisation commerciale et artisanale est l'une des priorités. Enfin, la Commune, en collaboration avec le Département, bénéficie d'une partie de la taxe sur les droits de mutation, prélevée lors de la vente de biens mobiliers.

## Les dépenses

La section de fonctionnement regroupe tout ce qui permet de mettre en œuvre les services municipaux. Cela inclut le fonctionnement des services, les ressources humaines, les aides et dispositifs, les subventions, l'entretien des bâtiments et des espaces publics, ainsi que les intérêts des emprunts.

La section d'investissements couvre tout ce qui constitue ou valorise le patrimoine municipal. Cela comprend la réhabilitation et la rénovation de bâtiments et d'ouvrages, l'acquisition de gros matériels et de mobiliers, ainsi que le remboursement de la partie capital des emprunts.

## Subventions aux associations : enveloppe stable

Pas question pour la Municipalité de réduire les subventions, essentielles à la vitalité du tissu associatif briissois. Cette année encore et malgré l'inflation, le Conseil municipal a maintenu les subventions aux associations du village, avec une enveloppe stable de 57 000€.

## Les étapes de l'élaboration d'un budget municipal

### 01. La lettre de cadrage

La lettre de cadrage, transmise aux commissions et aux services par la commission finances, est le point de départ à la préparation d'un budget. Elle permet de traduire les choix politiques de la Municipalité en matière budgétaire et fixe le cadre dans lequel les services et les élu·es doivent travailler en amont des arbitrages budgétaires.

### 02. Réunions budgétaires

Les membres de la commission finances rencontrent les responsables des services et les référents des commissions municipales. Ces réunions servent aux services comme aux élu·es à dresser un bilan du budget de l'année passée et confrontent leur estimation du budget du prochain exercice.

### 03. Arbitrage des élu·es et présentation en conseil du Rapport d'orientation budgétaire

Dans les deux mois avant de voter le budget, le Conseil municipal débat des grandes orientations pour l'année à venir.

### 04. Vote du budget au Conseil municipal

Avant le 15 avril, le budget doit être soumis au vote lors d'une réunion du Conseil municipal. Chaque membre du Conseil a l'occasion de voter pour ou contre le budget proposé. Si une majorité vote en sa faveur, le budget primitif est alors officiellement adopté.

### 05. La mise en œuvre et le suivi

Une fois le budget adopté, il est mis en œuvre par les services municipaux. Les dépenses sont suivies tout au long de l'année pour s'assurer que le budget est respecté et que les fonds sont utilisés de manière efficace et responsable.



La régie publique *Eaux de Briis* a fêté ses 8 ans en février dernier. 8 ans de gestion publique rigoureuse de l'eau potable à Briis, 8 ans d'entretien sérieux et de modernisation de notre réseau de distribution, 8 ans de stabilité absolue du prix de l'eau après une baisse historique de près de 30%. Depuis 8 ans, la priorité de la régie a été de garantir aux usagers un prix juste et stable de l'eau potable permettant d'assurer la mission de service public de distribution d'eau potable de qualité tout en préservant la ressource.

La régie a, depuis 8 ans, absorbé tous les surcoûts sans recourir à l'augmentation du prix de l'eau, mais l'incroyable inflation subie ces deux dernières années impacte évidemment

Commune	Prix de l'eau 2023 (€ HT/m <sup>3</sup> )	Prix de l'eau 2024 (€ HT/m <sup>3</sup> )
Briis-sous-Forges	1,7452	1,8499
Angervilliers	2,09	2,18
Courson-Monteloup	2,09	2,18
Fontenay-les-Briis	2,09	2,18
Forges-les-Bains	2,09	2,18
Janvry	1,98	
Limours	2,36	
St-Maurice-Montcouronne	2,09	2,18
Vaugrigneuse	2,09	2,18

Évolution du prix de l'eau potable dans les communes voisines

autant notre régie que notre panier de course. Notre régie doit préserver sa capacité d'entretien et de rénovation du réseau communal malgré la hausse importante du coût d'exploitation subie ces dernières années.

En effet, le prix de l'eau potable achetée par la régie a connu une faible augmentation entre 2016 et 2022 (< 3%/an en moyenne) qui a été prise en charge par la régie et donc non répercutée sur votre facture. Pour autant, ce prix a augmenté de 30% pour la seule année 2023 et cette dernière augmentation ne peut pas être absorbée par la régie sans remettre en cause le programme de travaux d'entretien et de modernisation de notre réseau.

C'est pour cela que le conseil d'exploitation de la régie, composé d'élus, de représentants des usagers et d'associations de consommateurs – après avoir étudié minutieusement les coûts incompressibles, leur augmentation et les programmes de travaux prioritaires – a proposé au conseil municipal d'augmenter de 6% le prix de l'eau potable, portant le m<sup>3</sup> de 1,7452 € HT à 1,8499 € HT. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité lors du vote du budget prévisionnel 2024 du conseil municipal le 10 avril dernier. Cette actualisation mesurée conduira à une

augmentation d'environ 12€ HT par an pour un foyer de 4 personnes qui consomme en moyenne 120 m<sup>3</sup> soit l'équivalent d'une augmentation d'1 € HT par mois.

L'objectif est de garantir un prix de l'eau juste et transparent qui permette de couvrir les coûts tout en finançant les investissements nécessaires pour maintenir un service de qualité.

Pour autant, malgré cette augmentation, le conseil d'exploitation et moi-même sommes fiers de vous préciser, que l'eau potable de Briis est aujourd'hui la moins chère de notre territoire et parmi les moins chères de l'Essonne selon le rapport sur l'eau du Conseil départemental de l'Essonne.

Bien conscients que cette augmentation, quoique modérée, vient s'ajouter à d'autres augmentations subies par toutes et tous, le conseil d'exploitation et moi-même souhaitons vous encourager à poursuivre la logique d'économie d'eau que nous observons depuis quelques années.

**Emmanuel Dassa,**  
Président de la régie publique  
"Eaux de Briis",  
maire de Briis-sous-Forges

En soutenant financièrement les associations, la commune permet aux Briissois-es d'accéder à un large éventail d'activités. La ville soutient également ses associations en mettant à leur disposition de nombreuses infrastructures et du matériel, afin qu'elles puissent proposer leurs activités dans des lieux adaptés.

### Une gestion responsable et transparente des finances communales

Dans ce contexte difficile, caractérisé par une inflation croissante et une diminution des dotations de l'État, la Municipalité reste résolument engagée à assurer une gestion responsable et transparente des finances communales, tout en répondant aux besoins et aux attentes des Briissoises et des Briissois. Le budget 2024, d'un montant de 7,6 millions d'euros, résulte d'une planification rigoureuse et d'une attention soutenue aux défis économiques actuels et à venir. Il s'inscrit dans la

continuité des engagements politiques pris en début de mandat, notamment :

- Ne pas augmenter les taux d'impôts afin de préserver le pouvoir d'achat des contribuables déjà impactés par la revalorisation des bases.
- Maintenir et développer un service public de qualité et de proximité.
- Poursuivre la réalisation des priorités fixées en début de mandat dans les domaines de l'éducation, du cadre de vie, des solidarités et de la transition écologique.

Pour y parvenir, le budget 2024 prévoit de maintenir une dynamique d'investissements orientés vers des projets d'avenir, permettant la réalisation d'économies de fonctionnement, notamment par des initiatives telles que la rénovation thermique et l'étanchéité du toit du restaurant scolaire, le changement de chaudière à l'école élémentaire, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public et la rénovation des granges du centre-ville, en maison des arts et café citoyen.

Cette stratégie d'investissement, validée par les résultats antérieurs, a permis de maintenir les dépenses de fonctionnement en deça de l'inflation de l'année précédente (4,9% en 2023), tout en continuant d'investir pour l'avenir de notre village.

Je tiens à saluer la qualité du travail de mes collègues de la majorité et les échanges constructifs qui ont permis de construire ce budget malgré une période d'incertitude et de choix complexes. Ces discussions ont été menées de manière responsable et transparente, dans l'intérêt général.

Dans ce contexte difficile, le Conseil municipal s'engage à rester vigilant et à préserver l'intégralité des services municipaux. Nous défendons les valeurs d'un village solidaire, garantissant à tous un accès égal à des services publics de qualité.

**Mélina Vera,**  
Maire-adjointe en charge  
des Finances



# Les BriisCars 2023, c'était dingue !



À cette édition il y avait un tremplin sur le parcours des BriisCars.

**Lors de cette édition 2023 de descente de caisses à savon, rue Boissière, tout y était : la santé, le ludique, la culture, le collectif, le partage, la bonne humeur.**

## **Vous y étiez ? À BriisCars le 22 octobre dernier ?**

Peut-être faisiez-vous partie des 10 exposants du village santé ? En force sur BriisCars avec des stands de la Ligue Contre le cancer, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers Île-de-France, la communauté professionnelle territoriale de santé Sud



Hurepoix, le stand maquillage, les dons de cheveux (32 dons cette année soit 10 de plus que l'année précédente), le camion de dépistage (12 frottis), l'hôpital de Bligny et sa maison santé sport, Bel et bien, l'Instant Rose ?

Ou alors vous étiez l'un de nos partenaires ? Les skulls à la sécurité ? ASA Évènement et Studio BOX au son et à la vidéo ? La MJC de Briis ? La Mairie de Briis ?

Peut-être êtes-vous venus vérifier que vos dons étaient bien utilisés ? Dons de nourriture ? De boisson ? En numéraire ?

Vous étiez l'un des 60 bénévoles ? Au montage ? Au démontage ? À la livraison du matériel ? À la vaisselle ? À la logistique ? Sur scène avec vos instruments de musique ? Sur la piste, en y dansant ou en flashmobant ? À la sécurité ? À la "bouffe" ? Au bar ? Au service ?

Sinon c'est que vous étiez parmi les 5000 spectateurs, venus se renseigner au village santé, se désal-



térer au bar, se régaler de briissamoussas, des frites et des saucisses/merguez avant qu'il n'y en ai plus, et profiter de l'ambiance ?

Non ?



Vous étiez un-e participant-e ? Voitures magnifiques ! Tellement originales ! Les costumes aussi ! Et peur de rien malgré le tremplin !

À tous, en tous cas, un grand merci d'avoir fait de cette journée un moment magique, une très belle réussite. Cette édition BriisCars a été un bonheur et une folie collective qui marqueront les mémoires.

12000€ de dons à la Ligue contre le cancer. C'est grâce à vous tous.

**L'équipe BriisCars**

## Une nouvelle association à Briis

Après les énormes succès des deux premières éditions de la descente de caisses savon organisée par les *BriisCars*, dans le cadre d'octobre rose, la Commune est très heureuse d'accueillir la nouvelle association qui en résulte.

En effet, organisés jusque-là dans le cadre d'une section de la MJC, les organisateurs ont décidé de s'émanciper et de créer leur propre association dont les statuts ont été déposés en préfecture récemment.

Nous souhaitons d'abord saluer le rôle pépinière de la MJC qui, fidèle à ses valeurs, a permis à ce projet de se concrétiser avant qu'une association soit créée. Enfin, nous souhaitons saluer le dynamisme et l'enthousiasme des hommes et des femmes à l'origine de ce projet et réaffirmer le soutien de la commune à cette nouvelle association à qui l'on souhaite le meilleur.



Remise officielle du chèque de 12000€ de dons collectés à l'édition 2023 au président de la Ligue contre le cancer le 14 décembre 2023, en présence des membres du conseil d'administration de la Ligue contre le cancer, des représentants de la MJC de Briis et des *BriisCars* ainsi que du maire de Briis.



**À Briis, notre engagement est de permettre à chacun de nos concitoyens, de nos visiteurs de profiter d'une excellente qualité de vie. En imaginant le village de demain, il nous faut répondre au mieux aux espérances des usagers en matière d'aménagements urbains et de services, tout en préservant nos ressources naturelles.**

## **Astreinte neige : une équipe mobilisée cet hiver**

L'équipe des Services techniques était mobilisée dans le cadre de l'astreinte technique pour faire face aux épisodes neigeux. Cette année, l'astreinte a été déclenchée lors de deux nuits où un voile d'hiver s'est installé sur le village. Ce sont des interventions indispensables pour permettre aux usagers de la route et aux piétons de



pouvoir accéder aux axes principaux ainsi qu'aux bâtiments publics.

## **Terrain de foot : un engagement au quotidien**

La commune de Briis-sous-Forges accueille chaque semaine les équipes de l'Entente du Pays de Limours (EPL) sur le terrain de foot municipal.

Disposer d'un agrément niveau départemental de la Fédération française de Football pour un terrain de foot nécessite un engagement financier fort pour une commune.

Le terrain requiert, selon les saisons, un système d'arrosage et de prestations d'entretien de la pelouse pour répondre aux exigences de cet agrément.

Les services municipaux, que ce soit les Services techniques ou encore le Service entretien, assurent l'entretien des équipements chaque semaine.

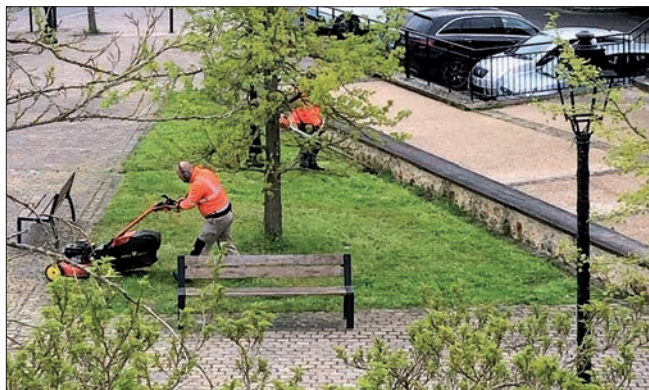


De la tonte du terrain, au marquage des zones ou encore l'entretien des vestiaires, les services municipaux ont à cœur de mettre à disposition ces équipements sportifs auprès des adhérents de l'EPL.

## **Des espaces publics au fil des saisons**

La période de l'automne laisse sur l'espace public de nombreuses feuilles mortes. Bien qu'elles puissent, en se décomposant, apporter des matières organiques qui nourrissent le sol, il est nécessaire de les ramasser pour faciliter la circulation des usagers sur certains espaces publics.

En hiver, les agents des Services techniques assurent également la taille des haies et arbustes présents sur le domaine public notamment au sein des massifs. Ils ont récemment abattu plusieurs arbres morts ou victimes des vents violents comme par exemple sur la place de la Libération ou encore ruelle Pierreuse.





## Route de Launay : une rénovation tant attendue

Après plusieurs années d'inscription au budget de la commune de Briis-sous-Forges puis au budget 2022 de la commune de Forges-les-Bains, les travaux de rénovation de bande de roulement ont pu avoir lieu en mai 2023 pour un budget total de 50 000€.

Les communes ont décidé d'utiliser la méthode de recyclage des agrégats d'enrobés dans les mélanges bitumineux à chaud. Cette méthode permet notamment de répondre aux exigences en matière environnementale en utilisant davantage de matériaux recyclés. La reprise des accotements a eu lieu en deux temps dont la dernière intervention a été réalisée en mai 2024.



## Salle des arcades : un rafraîchissement nécessaire

La salle d'activités située au 60 rue Quinet a fait l'objet de deux semaines



de fermeture pendant les vacances de printemps en avril 2024. L'équipe des Services techniques a pu réaliser des travaux importants : rénovation du sol, des peintures, des éclairages et des petits travaux nécessaires au bon fonctionnement de ce local et l'accueil du public.

Un rafraîchissement qui fait le plus grand bonheur des usagers, notamment les aînés du *Club de l'amitié* et les adhérents de la MJC. Pour les anciens, cette salle leur permet de se retrouver chaque semaine, les mardis et vendredis après-midi, pour diverses activités.



## Réalisation d'une campagne de marquage de la signalétique au sol

En lien avec l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP), une entreprise spécialisée a réalisé une campagne de marquage de la signalétique au sol en résine thermoplastique : stationnement, stop, passage piéton, etc. Dans le cadre d'un plan pluriannuel, la commune a engagé cette année 7 000€ de travaux de signalétique. Ces dépenses sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous les usagers de la voie publique.

## Terrains de pétanque : prêts à accueillir les joueurs

Les températures commencent à remonter, les journées sont plus longues, les terrains de pétanque de Briis devaient eux aussi se préparer à l'arrivée du printemps. L'équipe des Services techniques a réalisé un nettoyage complet des installations et a réparé certains éléments structurels des terrains. Ils n'attendent plus que les joueurs de pétanque dont ceux de *La Boule Brissoise*.



# Quand l'atelier *À Mots Ouverts* de la MJC rencontre les artistes du Théâtre de Bligny

Une série d'échanges créatifs et lumineux entre la MJC de Briis et le Théâtre de Bligny, où des artistes professionnels et les lecteurs de l'atelier s'inspirent mutuellement, avec rigueur et dans le bonheur.



**La MJC de Briis-sous-Forges et le Théâtre de Bligny partagent l'atelier de lecture à voix haute : "À Mots Ouverts" créé en 2011, d'abord à la médiathèque municipale puis au théâtre de Bligny.**

Cet atelier est animé par le comédien et metteur en scène Nicolas Hocquenghem et se déroule un mercredi soir par mois, sur la scène de l'ancien "Cabaret des longues Chaises". Accessible à toute personne inscrite à la MJC de Briis, l'atelier vit en phase avec la programmation du théâtre et s'enrichit de rencontres participatives avec les artistes professionnels : auteurs, danseurs, dramaturges, comédiens...

Cette saison, l'atelier *À Mots Ouverts* a même participé sur scène à la restitution publique des ateliers "Prononcer la Danse" du programme Culture & Santé le 14 janvier dernier.

Huit mois d'ateliers avec les patients hospitalisés au sein des services du Centre Hospitalier de Bligny ont inspiré le dan-

seur chinois Wu Zheng pour la création de "Wu are you ?", le spectacle chorégraphique qui a été présenté à Bligny dans le cadre du Festival Essonne Danse le 5 mai dernier. Ou comment les danses parfois maladroites ou subtilement éclairées : danses des mains, des bras, des coudes ou du cou, ou de tout le corps de patients alités, assis ou debout ont pu faire transparaître - souvent avec humour - les élans spontanés qui accompagnent la résilience durant les soins.

Cette source d'inspiration - inaccessible sans cette expérience au long cours dans l'hôpital - est d'autant plus révélatrice d'une gestuelle épique libératrice que le danseur Wu Zheng a lui-même été soigné à Bligny.

Et là encore, ce que les participants de

*À Mots Ouverts* ont apporté en répétition avec les danseurs Dominique Rebaud et Wu Zheng, puis en représentation sur la scène de Bligny le 14 janvier dernier participe grandement de l'inspiration chorégraphique. Et devant nous maintenant : *À Mots Ouverts* recevra des artistes programmés à Bligny en création lors du rendez-vous mensuel du 5 juin prochain, la veille d'un Concert du Jeudi exceptionnel et inattendu qui associe le piano de Anna Krempp et la voix de l'immense comédienne Anna D'Annunzio, autour de l'œuvre exaltée de la poétesse Renée Vivien.

Du grain à moudre pour les participants de "À Mots Ouverts" jusqu'à la fin de la saison !

**Pierre Biro**



# Importance du devoir de mémoire



Cérémonie  
du souvenir du  
105<sup>e</sup> anniversaire  
de l'Armistice du  
11 novembre 1918.

**Le 11 novembre 1918, à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues.**

À Briis, la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre est une veillée regroupant deux cérémonies : l'une devant le monument aux morts, pour la mémoire des Briissois disparus ; l'autre, départementale pour celle des soldats reposant au Carré militaire\*.

Retraite aux flambeaux en musique, discours et recueillement créent une atmosphère particulière et émouvante à ces hommages aux victimes des guerres et en particulier, celle de 1914-1918. Nous nous devons de garder intact et vivant le souvenir de ceux qui ont péri, de ceux qui ont souffert de cette tragédie. Pas un village, pas une famille ne furent épargnés.

## 10 novembre, se souvenir pour demain

L'émotion est toujours au rendez-vous de cet anniversaire de la fin de la guerre de 1914-18. La cérémonie qui rassemble les officiels, du préfet aux élus locaux et nationaux, des régiments, la fanfare, les sapeurs-pompiers, les citoyens et citoyennes, a encore été un moment très fort d'éducation à la paix.

Les jeunes collégien-nes accompagné-es de leurs parents et familles ont, notamment, su raviver la mémoire de leurs ancêtres tombés au champ d'honneur.

Environ 5 000 poilus, gazés par l'ypérite dans la diversité de leurs origines, italiens, polonais, et nord-africains, ont séjourné à l'hôpital de Bligny alors spécialisé dans le soin des maladies pulmonaires et devenu hôpital militaire... Certains d'entre eux reposent dans le carré militaire du cimetière de Briis.

Commémorer, c'est d'abord se souvenir des malheurs et des souffrances extrêmes provoqués par un conflit terriblement meurtrier. C'est également porter un message de paix, le refus de la violence aveugle et des haines. En bref, se souvenir et rester vigilant pour ne plus connaître de telles tragédies.

*\* Plus de 300 corps y reposent désormais : Français, Italiens ou Polonais, chrétiens, musulmans ou agnostiques, tous victimes des guerres de 14-18 ou 39-45. Parmi eux, une cinquantaine de jeunes Briissois qui trouvèrent la mort pendant la première guerre mondiale.*

## Parôles de collégien-nes

Cette année, les élèves de troisième du collège Jean Monet ont participé, une nouvelle fois, à la commémoration du Onze Novembre qui a eu lieu au carré militaire de Briis-sous-Forges le vendredi 10 novembre 2023.

Pour cela, accompagnés par leurs enseignants de français, ils ont écrit des textes, poèmes et lettres fictives, qu'ils ont lus devant l'assemblée, après avoir fréquenté des auteurs tels qu'Henri Barbusse, Roland Dorgelès ou encore Guillaume Apollinaire.

Touchés par le destin brisé de ceux qui se sont battus au nom de notre pays et de la liberté, ils ont composé, entre autres, les textes suivants, avant de nous inviter à découvrir à la salle communale les affiches réalisées dans le cadre du programme d'histoire.

Ces instants sont toujours un temps fort de la cérémonie lors desquels le devoir de mémoire prend tout son sens.

### **L'équipe du collège Jean Monet**

*"Je dévale la pente, enfant allemand,  
L'uniforme moutarde me serrant,  
Glissant dans les fossés inondés,  
Avec l'angoisse de recommencer.  
Je m'effondre dans la boue,  
Nageant dans cette mer brune,  
Entre ces corps figés et mous,  
J'avance dans la fosse commune.  
J'arrive encore, au milieu des hommes  
Criant, pleurant, toussant, sifflant.  
Saluant de la main leurs fantômes,  
Moi, la nuée ardente, je les tue lentement."*

**Eve**

*"Durant ma chute,  
Je ne peux que réfléchir,  
À combien d'humains vais-je prendre la vie,  
Lors de cette froide nuit d'hiver ?  
Depuis combien de temps,  
Je redoute ce moment,  
Celui où je verrai,  
De toute ma hauteur  
Le champ de bataille ravagé par mes sœurs.  
La détonation se fait sentir,  
Au revoir mon pays,  
Je ne suis qu'une bombe,  
Le fruit de la folie."*

**Amiel**



## *Paix*

*Sur la terre des tranchées,  
Sur les terrains dévastés,  
Sur les fusils ensanglantés,  
Nous écrivons ton nom.*

*Sur le no man's land délavé,  
Sur les abus mortels éclatés,  
Sur la mort qui t'a malmenée,  
Nous écrivons ton nom.*

*Sur les équipements des combattants,  
Sur les terres emplies de sang,  
Sous les multiples bombardements aux cris  
oppressants,  
Nous écrivons ton nom.*

*Sur les armes des soldats blessés,  
Sur le visage fané des civils éplorés,  
Sur la mémoire de ceux qu'on ne doit pas oublier,  
Nous écrivons ton nom.*

*Sur des retrouvailles espérées,  
Sur des lettres de Poilus désespérées,  
Sur les familles meurtries à jamais,  
Nous écrivons ton nom.*

*Pour ceux qui se sont sacrifiés,  
Pour ces héros morts pour notre liberté,  
Pour toutes les vies gâchées,  
Nous écrivons ton nom.*

*Au nom de la colombe par laquelle tu es représentée,  
Grâce aux fleurs qui renaissent sur les cendres du  
passé,  
Et parce que tu es amour et beauté,  
Nous écrivons ton nom.*

*Et par ton pouvoir par nous déclamé,  
Nous retrouverons notre tranquillité,  
Car nous sommes nés pour te connaître et te préserver,  
Aujourd'hui, nous te proclamons plus que jamais,*

Poème collectif des élèves de troisième, écrit sur le modèle de "Liberté" de Paul Éluard



## Extraits du discours d'Emmanuel Dassa, maire de Briis-sous-Forges, à la cérémonie

[...] **Le devoir de mémoire s'inscrit, pour la commune de Briis-sous-Forges, dans une logique de volonté de paix durable** et que nous mettons un point d'honneur à ce qu'aucune logique vengeresse ni belliqueuse ne vienne ternir cette cérémonie.

[...] Au surplus du conflit Ukrainien qui dure, il y a presque un mois jour pour jour, le Hamas, cette organisation terroriste, a lancé une folle attaque contre le territoire israélien qui a fait un nombre de victimes innocentes que je n'ose annoncer. C'est sans nul doute le pire pogrom depuis la seconde guerre mondiale et pourtant la réponse ne peut pas être une vengeance aveugle qui frappe indifféremment la population civile de Gaza. On ne peut répondre à la barbarie terroriste par d'autres crimes de guerres. [...]

**Partout dans le monde, les peuples demandent un cessez-le-feu.** Il est plus que temps que les dirigeants des grandes puissances s'en inspirent et demandent clairement la fin des hostilités. Je vous propose de nous associer à ces appels à la paix. [...]

Alors, ce soir, 10 novembre 2023, qu'attendons-nous de cette 105e commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale ? Tout simplement, la leur d'espoir. Cette leur d'espoir, je la vois dans les yeux des jeunes élèves de 3e du collège Jean Monnet du village, qui nous accompagnent ce soir. Avec leurs professeurs, ils ont étudié la première guerre mondiale, analysé les causes de ce conflit et les conséquences de la posture des vainqueurs. [...]

**La vigilance est de mise** et [...] si se souvenir et rendre hommage est essentiel, il faut aussi dénoncer et agir pour que cela ne se reproduise jamais. Il faut agir et nous engager car, alors même que la douleur et les atrocités étaient encore dans tous les esprits, l'humanité n'a su éviter, dans la foulée de ce pre-

mier conflit mondial, une des pires périodes de son histoire et sûrement la pire de son histoire moderne. Je parle bien entendu de l'inexorable montée des nationalismes en Europe qui a conduit notamment à la pire négation des droits fondamentaux de l'humain, au plus grand génocide organisé de tous les temps et au second conflit mondial. [...]

Le danger est donc là, aux portes des bureaux de vote et nos retrouvailles de ce soir n'ont de sens que si c'est pour éviter de revivre cela [...]

Pour éviter que nos enfants souffrent de la guerre, éviter que nos enfants n'aient à se cacher du fait de qui ils sont, de leurs origines ou de leurs convictions politiques.

[...] **Ce soir, je souhaite rendre hommage à tous les poilus** et j'ai choisi de vous lire un extrait du journal de mon arrière-grand-oncle, Louis Dessagnes, qui a eu la chance de survivre à la grande boucherie [...] Ses carnets de soldat nous sont parvenus, ce court extrait a été écrit en juillet 1916, quelque part dans la Somme :

"Cette nuit les allemands ont bombardé à coups de crapouillots, il y en a un qui est tombé en plein sur l'entrée d'un abri, aussi il y a eu un poilu de tué, le pauvre malheureux a eu les cinq doigts déchiquetés par la détonation, c'est horrible de voir des choses pareilles. Cette nuit à deux heures du matin nous sommes bombardés à coups de minenwerfer. deux heures et demi, il y a une trêve, ensuite nous sommes bombardés par des grosses marmites, il y a trois de mes camarades tués par une de ces marmites. Les malheureux n'ont pas souffert. Hélas, c'est pénible de se voir massacrer de la sorte, dire que pareil sort m'attend à chaque instant. Hélas, quelle sauvagerie la guerre, ô nations que vous êtes peu clairvoyantes. Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'entente entre les peuples ? J'explique toute cela,



car il y a des civils qui ne se doutent jamais des périls que l'on court, et qui trouvent que c'est une chose naturelle pour nous. Et bien, non. C'est n'est pas cela, car si tous ceux qui sont à l'arrière et qui veulent à toute force qu'on chasse les allemands, je dis que s'ils étaient à notre place, huit jours après, ils demanderaient que la guerre finisse au plus vite."

Du fin fond de sa tranchée il a fait à l'époque un vibrant appel à la paix qui ne sera entendu que bien plus tard. Il était un poilu parmi tant d'autre, camarade d'infortune des 50 Briissois dont les noms sont gravés sur ce monument. 50 noms, alors que le village ne comptait à l'époque que 800 habitants, [...].

Alors, quand certains distillent la haine et la violence et même passe à l'acte nous devons opposer sans relâche nos valeurs républicaines. Les mots liberté, égalité et fraternité doivent être assénés pour affirmer que le salut réside dans la qualité du vivre ensemble et dans la tolérance.

[...] **Ce n'est qu'en œuvrant au quotidien dans cette voie que nous pourrons faire la promotion de la culture de paix** et que la qualité du vivre ensemble finira par essaimer et faire que toute l'humanité soit en paix.

[...] Permettez de moi de paraphraser Jean Jaurès en affirmant que le "paix et un combat" et que je souhaite que nous le menions ensemble. Vive la République, vive la France et surtout vive la Paix.

## Remise d'une plaque d'honneur à la commune de Briis-sous-Forges

À l'occasion du repas des bénévoles du village, Madame Debuchy, représentante du Souvenir Français



de l'Essonne, a remis à Emmanuel Dassa, maire de Briis, une plaque honorant l'engagement remarquable de la commune pour le devoir de mémoire et son travail exceptionnel en faveur de la culture de paix.

La remise de cette plaque d'honneur souligne l'implication constante de Briis dans la commémoration des anciens combattants et la transmission de leur mémoire aux générations futures.

La commune organise chaque année de nombreuses cérémonies du souvenir, soutient activement les associations d'anciens combattants, et encourage la participation des jeunes à ces événements.

Cette distinction honore bien entendu les élus du Conseil municipal mais aussi l'ensemble des habitant-es de la commune qui, par leur implication et leur vivre ensemble, contribuent à faire de Briis un exemple de solidarité.



## Les granges de la rue Patton ça avance...



**Malgré un nouveau retard, le redémarrage tant attendu du chantier des granges n'a échappé à personne.**

C'est donc finalement en janvier que les entreprises ont repris le travail après plus de six mois de négociation. En accord avec le nouvel architecte et les entreprises nous avons pris la décision de recommencer par la grange du 19 rue de l'Armée Patton avant de reprendre au 12, probablement avant l'été. Pour rappel, la grange du 19, la future maison des







arts, accueillera six ateliers d'artistes en location et un atelier qui sera mis à disposition des associations qui souhaiteraient y développer des ateliers artistiques.

C'est donc d'abord l'entreprise de gros œuvre qui a repris le travail là où elle s'était arrêtée en mars 2020. La dalle de béton de l'étage a été coulée, puis les couvreurs ont remembré la toiture et posé les



fenêtres de toit pendant que le charpentier modifiait la charpente. C'est cette dernière opération délicate, décidée au lieu de poser une nouvelle charpente, qui permet de profiter pleinement des espaces de l'étage. Enfin plus récemment les fenêtres et les portes ont été posées, mettant le bâtiment hors d'eau, hors d'air selon l'expression consacrée.

En parallèle, plombiers et électriciens ont préparé le travail en posant en attente les fourreaux et les réseaux seront déployés pendant que les plâtriers commenceront les cloisons. C'est un gros travail de coordination des entreprises et Philippe Taveau, l'élue en charge des travaux suit l'évolution de ce chantier de très près.



À l'heure où ces lignes sont écrites, nous avons bon espoir que le chantier s'achève avant l'été. Cela permettrait aux artistes qui ont d'ores et déjà réservé un atelier d'y emménager à l'automne après une inauguration attendue de longue date et une réouverture du jardin qui, même s'il a pu profiter des bons soins du groupe des jardiniers bénévoles de la Mjc, soutenus par les services techniques de la Commune, se languit du public et notamment des enfants qui ont toujours apprécié y prendre leur goûter après l'école.

**Emmanuel Dassa**





## Rassemblement citoyen, hommage à Dominique Bernard

Après l'effroi et l'émotion face à une attaque au lycée d'Arras ayant une nouvelle fois causé la mort d'un enseignant et fait plusieurs blessés, un rassemblement citoyen s'est organisé sur la place de la Libération. Nous avons été nombreux et nombreuses à venir manifester notre soutien aux familles des victimes ainsi que notre stupéfaction et notre mécontentement face à un tel acte. Parce que l'école est un lieu sacré de la République, un lieu d'émancipation et d'éducation. Jamais de tels actes ne devraient pouvoir s'y produire.



## Les aîné-es en balade dans les Yvelines

La pluie a très certainement découragé certaines personnes pour participer à la sortie d'automne proposée aux aînés de la commune par le CCAS le mercredi 18 octobre dernier.

Mais d'autres n'ont pas hésité à s'équiper de parapluies et d'imperméables pour venir découvrir la maison-musée de Jean Monnet, l'homme dont notre collège porte le nom, à Bazoches-sur-Guyonne dans les Yvelines.

Notre petit groupe transporté dans le minibus de la commune (conduit par Corinne Lefeuvre vice-présidente du CCAS) et une voiture individuelle a été accueilli sur place par une

conférencière passionnante, enthousiaste et pédagogue qui a retracé la vie de ce haut fonctionnaire, banquier international et son rôle au fil des décennies dans la construction de l'Europe actuelle.

Elle a permis à nos visiteurs d'imaginer les nombreuses et importantes rencontres parfois décisives dans l'histoire qui ont eu lieu dans ce cadre bourgeois. Aujourd'hui propriété du Parlement Européen, la maison de Jean Monnet est un musée et un lieu de mémoire de la construction européenne.

Tous nos Briisais ont été ravis de cet après-midi instructif. Ils ont souhaité pouvoir renouveler l'expérience de sorties en groupe restreint pour faciliter les échanges.

*Claudine Chappe*

## Fête ta réussite et Médaille-es du travail, les succès Briisais mis à l'honneur

Une vingtaine de jeunes diplômé-es accompagné-es de leurs amis ou de leurs familles ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité pour "fêter leur réussite". Une fête destinée à honorer leur réussite scolaire, universitaire, sportive ou artistique en 2023.

Emmanuel Dassa, le maire, accompagné de Morgane Boyard, maire adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse, de la vie scolaire et de la culture et d'Olivier Cazaux, conseiller municipal délégué à la réussite citoyenne ont salué les efforts méritoires des collégien-nes, lycéen-nes, étudiant-es, ayant obtenu un diplôme et les jeunes Briisais-ses ayant obtenu une distinction sportive.

Après une joyeuse séance de photos, la soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance festive autour d'un buffet dînatoire.

Les jeunes sont repartis avec un diplôme de reconnaissance de la commune et une carte cadeau, en se donnant rendez-vous dans quelques années pour fêter de nouvelles réussites.



Cette soirée est aussi l'occasion de remettre les médailles du travail, récompense honorifique attribuée aux salariés et assimilés pour valoriser leur investissement et leur ancienneté dans leur profession, une autre manière de mettre les Briisais-es à l'honneur.



## Jeu de piste cette année aux Journées du Patrimoine

Les différentes équipes pouvaient suivre un des cinq parcours organisés. Orientation dans les rues de Briis et questions sur l'origine de certains noms de rue, l'après-midi a été une mise au défi, terminé convivialement au lavoir. Nous avons pu recueillir les aventures de chacun dans



## Fête des sorcières

Le samedi 28 octobre dernier, une fois la grotte de l'horreur passée, les petits et grands ont découvert la *compagnie dans les Bacs à Sable* qui nous a régales avec son Bal des petits monstres. Tout Briis-sous-Forges a tremblé au rythme des cris et danses de nos sorcières et monstres. Un délicieux et terrifiant goûter attendait nos valeureux danseurs. L'ambiance était terrifiante et amusante pour cette magnifique fête, merci à tous les bénévoles et participants.

Élodie Rosier



les rues du village, rencontrer les artistes ayant mis en place l'installation au lavoir et partager ensemble des histoires du vieux Briis.

Laure Clément

## C'est pas du jeu mais c'est ludique

Vous avez été un peu plus de 100 personnes à venir à la troisième édition de *C'est pas du jeu, mais c'est ludique*. Vous avez pu découvrir un large panel de puzzles classiques ou avec un petit twist.

Cette année, la classe de madame Duffosé était

encore présente, les élèves ont fabriqué un cartzle en se réappropriant une œuvre de Kandinsky. D'autres puzzles un peu plus originaux comme la gamme *Donjon* où une fois le puzzle fini vous devez à l'aide de cartes faire arriver un personnage tout en haut.

Les Perplexus et Gravitrax ont remporté un énorme succès. Une autre gamme a fait sensation *Ma première aventure* ayant même gagné **l'As D'or enfant** de l'année 2023 en passant du format livre à celui de puzzle.



## Essai transformé pour la Coupe du Monde de rugby sur grand écran

Il y a seulement quelques mois s'est achevée la Coupe du Monde de rugby organisée en France.

Si c'est finalement l'équipe des Springboks d'Afrique du Sud qui a remporté le trophée, cette Coupe du Monde a été l'occasion de grands matchs, de belles envolées, de joies, de déceptions mais surtout d'émotions intenses liées à ce sport porteur de valeurs fortes.

L'équipe municipale a en effet décidé de tout mettre en œuvre pour permettre à tous les amoureux du rugby de se retrouver dans la salle communale pour vibrer ensemble autour des exploits des différentes équipes et notamment du XV de France. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, avec une boisson fraîche et quelques amuses-bouches pour les plus gourmands, nous étions nombreux à pouvoir profiter de la projection des plus belles affiches sur écran géant. Du match d'ouverture remporté face aux All Blacks jusqu'à la finale, petits et grands ont pu profiter des performances magistrales des meilleurs joueurs de la planète ovale.

Les Bleus de Fabien Galthié et leur capitaine Antoine Dupont se sont malheureusement inclinés d'un petit point en quart de finale (28/29) face aux futurs vainqueurs de la compétition au terme d'un match aux multiples rebondissements. Nul doute que l'ambiance aurait été encore plus folle avec un résultat différent mais la revanche n'en sera que meilleure dans 4 ans ! Rendez-vous est pris pour 2027, sur écran géant à la salle communale.

Emmanuel Bastin



*Mon puzzle aventure* une fois le puzzle fait, choisissez un personnage, retournez la tuile et c'est parti pour une histoire haletante et vos enfants rangeront au fur et à mesure les pièces du puzzle.

Le traditionnel puzzle coopératif a donné du fil à retordre cette année, il n'a pas pu être fini dans la journée. Il aura fallu presque

un mois pour le finir, mais celui-ci a énormément plu, il est tiré du jeu *Twin it* de Tom Vuarchex (auteur de *Jungle speed*).

Nous vous donnons déjà rendez-vous fin septembre 2024 pour la quatrième édition que l'on espère aussi chaleureuse.

Erwann Malabœuf



## Brocante 2023 : une belle réussite de la Caisse des Écoles

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre était une journée ensoleillée, avec plus de 200 exposants. Que de monde le matin, comme l'après-midi ! Quel bonheur de pouvoir échanger, discuter et acheter son coup de cœur du moment, sa perle rare.

Les chineurs et les promeneurs avaient du choix, l'occasion de trouver à coup

sûr, un livre, une peluche, des ustensiles de cuisine, un disque vinyle, un vélo, un fauteuil vintage ou encore une jolie plante pour son jardin.

Un grand Merci aux bénévoles pour cette belle brocante. Sans eux, nous ne pourrions pas organiser des événements comme celui-là et financer les projets des écoles. Rendez-vous est pris l'année prochaine avec le soleil.



## Téléthon

Grâce à l'AFM Téléthon, grâce à vous, la recherche avance. Mais 95 % des maladies rares restent sans traitement. C'est pour donner aux chercheurs les moyens de remporter des victoires contre la maladie que votre mobilisation est essentielle.

"Muscle ton Téléthon" était la devise du Téléthon 2023. Comme chaque année, c'est le mot d'ordre suivi par la Municipalité, les asso-

ciations et les bénévoles. Les Briissois-es et les associations solidaires se sont manifestés et ont chaleureusement fait des dons lors de diverses initiatives :

- Gala de la *Briissoise GR* le samedi 2 décembre.
- Portes ouvertes pendant les cours associatifs du 4 au 9 décembre.
- Un après-midi sportif, le dimanche 10 décembre pour petits et grands, animé par des bénévoles où on pouvait pratiquer du basket, de l'aïkido, faire un parcours de gymnastique ou encore se muscler en séance de bodysculpt.

Une générosité Briissoise qui a permis de récolter pour l'AFM Téléthon près de 1 400 €.

Un grand merci à toutes et tous. À vos agendas, le Téléthon 2024 aura lieu les 29 et 30 novembre !

*Fabienne Lambert*

## Marché de Noël

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2023, c'était le rendez-vous incontournable au Marché de Noël de Briis-sous-Forges. Un réel plaisir de se promener de stand en stand, et de faire ses emplettes de fin d'année pour sa famille et ses ami-es. Beaucoup de diversité dans les produits proposés pour que chacun-e trouve son bonheur. Les enfants ont pu donner leurs listes de cadeaux et dessins en main propre au Père Noël, et ont pu danser en musique au défilé de Noël avec le duo Tino Roski.



Les sourires se lisaient sur les visages, les exposants même fatigués étaient heureux d'être là. Les visiteurs sont venus nombreux et cela a réchauffé le cœur de tout le monde.

*Fabienne Lambert*





# Retour en images

## sur le Noël de nos aîné·es

**Sortie au Relais de la Bénerie offerte par le CCAS aux aîné·es Brissois·es pour les fêtes de fin d'année : un moment convivial apprécié autour d'un bon repas et sur la piste de danse.**

*À la mi-décembre, ils ont été nombreux à avoir revêtu leurs habits de fête pour venir partager un moment chaleureux autour d'un repas de fête esthétique et savoureux. Le cadre était accueillant et décoré pour la circonstance.*



*Les danseurs se sont vite appropriés la piste, alternant tous les types de danses, et dans cette ambiance joyeuse, certains ont même poussé la chansonnette. Tous étaient ravis de partager un moment convivial juste avant les fêtes de fin d'année.*



*Pour ceux qui n'ont pas pu participer à ce repas, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS ont sillonné les rues du village avant les fêtes pour leur apporter leur colis gourmand avec tout le nécessaire pour passer un bon repas de Noël. Cette année, 185 colis simples et 110 colis doubles pour les couples ont été distribués.*

## CCPL : vote du budget sans Briis.

**Comme chaque année, le conseil communautaire de la Ccpl s'est réuni avant le 15 avril pour voter un budget primitif pour l'année 2024.**

Le projet de budget qui nous a été présenté est à l'image des précédents : des dépenses de fonctionnement toujours à la hausse, des dépenses de personnels qui explosent littéralement. En effet, si la hausse prévue cette année s'élève à 5% par rapport à l'an passé, c'est une hausse de 40% qui est constatée depuis le début de ce mandat, soit un million d'euros.

## Siredom

**La loi AGEIC impose que les collectivités compétentes en enlèvement et traitement des ordures ménagères.**

La Ccpl dans notre cas assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le traitement des biodéchets. Deux grandes options s'offrent aux collectivités, la collecte et le traitement des biodéchets par méthanisation ou compostage.

Le Siredom, le syndicat à qui la Ccpl a délégué cette compétence a anticipé et accompagne les collectivités de l'Essonne dans ces voies en construisant un méthaniseur qui sera opérationnel en 2025 et en accompagnant les collectivités qui le souhaitent pour encourager la pratique du compostage. Si aucune décision n'a été prise, à ce jour, à la Ccpl, la commune de Briis a sollicité le Siredom pour que le centre-village qui comporte des appartements et des

Si une petite part de cette augmentation est le fruit de la nécessaire et tant attendue revalorisation du traitement des fonctionnaires, le gros s'explique par des embauches qui devraient permettre à la communauté de commune d'étudier et d'investir sur notre territoire. Les effectifs de la Ccpl sont en effet passés de 53 à 66 agents dans le même temps mais pour quel résultat ? Rien sur le volet des investissements comme l'attestent les comptes de gestion de la Ccpl qui démontrent que des projets engagés au précédent mandat ont été

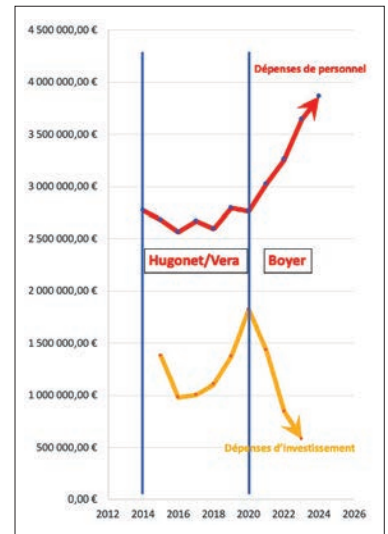


achevés, mais que rien n'a été enclenché encore à ce jour.

La Ccpl est une des communautés de communes de France qui investit le moins dans son territoire alors que nous avons cruellement besoin de nouveaux équipements sportifs ou de renommer l'offre d'accueil petite enfance.

Après avoir voté contre le budget 2022, les cinq élus communautaires de Briis se sont abstenus pour la deuxième année consécutive afin de signifier leur désaccord avec les grandes orientations budgétaires votées ce soir-là.

**Vos conseillers communautaires**



### Vos conseillers communautaires

- Emmanuel Dassa
- Mélina Vera
- Christophe Pieprz
- Erwan Le Bihan
- Virginie Janssen



petites "maisons de ville" sans jardin peu propices au compostage puissent profiter d'une collecte des biodéchets à horizon 2025.

En parallèle, des ateliers de formations au compostage ont déjà été organisés en mairie pour encourager cette pratique vertueuse et peu coûteuse des biodéchets au cours desquels des composteurs ont été distribués. Il va sans dire que cette nouvelle obligation a un coût qu'il convient de minimiser pour permettre de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (Teom). C'est pour cela qu'il faut encourager le compostage individuel et collectifs et ne recourir à la collecte que dans les villes et quartiers où cette pratique est impossible ou trop complexe comme dans notre centre-village.

## SIAL : Une station d'épuration rénovée après 14 ans de service.

**La station d'épuration de Briis qui traite aussi les eaux usées de Limours, Forges-les-Bains et Pecqueuse est un modèle d'efficacité.**



Sa très haute performance d'épuration repose sur deux systèmes complémentaires : la filtration membranaire et des jardins filtrants. Conjointement, ces deux systèmes permettent de rejeter une eau de qualité dites "eau de baignade" qui participe à la qualité écologique de la rivière Prédécelle. Cette année, nous avons engagé le renouvellement complet des systèmes de filtration pour un montant 1,6 millions d'euros. Fin mai, les 32 modules de filtrations auront donc tous été remplacés et notre station retrouvera ses performances d'origine pour au moins les 10 prochaines années. Ce très lourd investissement a été engagé en minimisant au maximum l'augmentation de la redevance assainissement et en ayant recours à un emprunt qui sera remboursé en dix ans.

**Guillaume Kasperski,**  
Maire-adjoint en charge des enjeux de l'eau



*Cet espace est spécifiquement réservé à l'expression libre des groupes politiques siégeant au Conseil municipal. Afin de garantir l'expression des diverses sensibilités politiques, chaque groupe se voit attribuer un espace proportionnel aux résultats des élections.*

Groupe "Agissons à Briis-sous-Forges"  
Opposition municipale

## Explication de vote :

Nous voulions débiter cette tribune par un très grand remerciement à Marjorie Labruyère avec qui nous avons eu la chance de siéger et débiter au Conseil municipal jusqu'à la fin de 2023. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets et lui gardons toute notre amitié et estime. Nous profitons de ces remerciements pour accueillir Caroline Lhuillier, qui supplée à la mission de Marjorie.

Bien que nous soyons contre toute hausse touchant vos budgets, après débats lors du Conseil, nous avons voté pour l'augmentation du tarif des *Eaux de Briis* et ce, pour deux raisons majeures :

En premier, nous avons déjà prévenu que la reprise des eaux en régie publique impacterait le financement des travaux des canalisations. Voter contre la hausse reviendrait à voter contre le maintien de l'état du réseau, dont nous dépendons tous.

En second, l'impact de la hausse ne représentera qu'environ 1,10€HT/m<sup>3</sup> par mois sur les factures d'un foyer de 4 personnes permettant ainsi, à ceux qui le peuvent de payer et, aux autres, via des pratiques d'économie de la ressource, de conserver une facturation à l'identique et ce, sans sacrifier la qualité de vie de chacun.

En parallèle, nous avons obtenu que cette augmentation n'intervienne qu'après avoir informé les habitants et les commerçants de la commune au relevé de juin et non rétroactivement à avril comme prévu. M. le Maire s'est engagé au maintien du prix du m<sup>3</sup> jusqu'à 2026.

**Vos élus :**

**Philippe Casolari**  
**Caroline Lhuillier**  
**Alexis Lebrun**

## Des projets qui progressent et qui vont aboutir

Notre équipe a été élue à plus 67% pour dérouler un programme clair et ambitieux pour notre village, le fruit d'un travail collectif qui s'inscrit dans la poursuite des mandats précédents. Ce projet s'inscrivait autour de six axes forts :

- un village doté de services publics de qualités
- un village exemplaire pour la préservation de l'environnement
- un village attractif qui favorise l'emploi de proximité
- un village qui se modernise en respectant son histoire
- un village vivant et enfin un village citoyen.

Depuis 2020, malgré la crise sanitaire qui a durablement impacté notre début de mandat, notre équipe s'est mise au travail et les résultats sont là, indéniables.

Un certains de nombres de projets nécessitaient que le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) soit révisé et c'est en juin 2022 que le nouveau PLU a été adopté, ce qui permettra notamment la réalisation d'une petite zone d'activité économique intercommunale aux abords de la gare autoroutière et de créer des logements qui permettront de compenser la baisse de la population observée ces dernières années.

Dans le même temps, dès que les conditions sanitaires l'ont permis le grand chantier de rénovation de la rue Boissière (création de plateaux ralentisseurs et nouvelles places de stationnement) et du chemin des chemin des sablons a été engagé en parallèle de la première tranche du projet de modernisation de l'éclairage public.

En parallèle, de nombreuses études réalisées ont permis notamment le redémarrage des chantiers des granges de la rue Patton, la rénovation de cours de Tennis ou encore de la route de Launay ou de convaincre les élus

Groupe "Ensemble pour Briis"  
Majorité municipale

de l'importance de la maîtrise d'un grange rue Saint-Denis et du local de l'ancienne pharmacie rue de l'armée Patton.

D'autres études sont en cours :

- à Frileuse à la suite de la rétrocession de l'impasse Chantereine,
- à Launay et à la Gravelle, sur le volet de la minimisation du risque inondation et du ruissellement agricole,
- en centre-ville pour créer la première tranche du réseau de voies cyclables communales qui reliera à terme le feu rouge de la place de la libération à la gare autoroutière,
- et enfin à l'église afin de préparer un plan pluriannuel de rénovation qui nécessitera de monter de lourds dossiers de demandes de subventions sans lesquelles ces travaux ne pourraient être réalisés.

Il est évident que les résultats de ces études seront rapidement partagés, en conseil de quartier ou en réunion publique, comme à l'accoutumée.

Enfin cette année, le toit du restaurant scolaire sera refait et isolé, la verrière de l'école maternelle verra enfin ses défauts de conception corrigés, de nouvelles rues verront l'éclairage public modernisé et une nouvelle chaudière sera installée à l'école élémentaire, dans le cadre du programme d'économies d'énergies de la commune.

Vous l'aurez compris notre équipe n'a pas ménagé ses efforts et elle continuera pour tenir la majeure partie des engagements pris que seule l'inflation et la poursuite de l'abandon des communes par l'État pourraient peut-être remettre en cause.

**Les élu-es  
de la Majorité municipale**

# Conseil municipal du 25 septembre 2023

## 1. Budget général 2023 de la Commune : décision modificative n°1

Considérant le mandatement d'office présenté par le bureau des finances locales de la préfecture de l'Essonne pour un montant de 6750€, l'annulation de titres émis sur exercice antérieur pour un montant de 1216,79€ et la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget supplémentaire de la section de fonctionnement par une décision modificative n° 1. Le Conseil municipal décide de prendre la décision modificative n°1 du budget principal de la Commune équilibrée en dépenses et en recettes.

À l'unanimité (pour 22).

## 2 et 3. Autorisations de signature des avenants n°1 aux conventions de réalisation des opérations "Construction d'une Maison des Arts et de l'Artisanat" et "Construction d'un café citoyen"

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer les avenants n°1 aux conventions de réalisation des opérations "Construction d'une Maison des Arts et de l'Artisanat" et "Construction d'un café citoyen" entre le Conseil régional d'Île-de-France et la Commune, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution des présentes délibérations. Il décide d'inscrire les crédits correspondant au budget 2023 et suivants.

À l'unanimité (pour 22).

## 4. Attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide

Le Conseil municipal approuve la proposition de la Commission d'appel d'offres et autorise M. le Maire à signer le marché de fourniture de repas en liaison froide destinés au restaurant scolaire, au centre de loisirs et au portage de repas à domicile avec la société *Yvelines Restauration* pour les années scolaires 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026.

À l'unanimité (pour 22).

## 5. Prescription de la modification simplifiée n°1 du PLU de la Commune

Le Conseil municipal décide de prescrire une procédure de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune qui portera sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°1 : La Croix Rouge en modifiant son accès routier principal depuis la RD 97 pour des raisons de préservation et de valorisation d'un site à enjeu environnemental et

approuve les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Ce projet de modification simplifiée n°1 du PLU sera notifié au Préfet de l'Essonne et aux personnes publiques associées avant la mise à disposition du public. Il dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à l'accomplissement de ses mesures de publicité.

À l'unanimité (21 pour - 1 abstention : M. Alexis Lebrun).

## 6. Autorisation de signature d'une convention d'objectifs et de financement entre la Commune et la CAF de l'Essonne - Ludothèque - Exercice 2023

Le Conseil municipal approuve les termes de la nouvelle convention d'objectifs et de financement et autorise M. le Maire à signer ladite convention et tout document à intervenir. Il dit que les crédits seront inscrits au budget 2023.

À l'unanimité (pour 22).

## 7 à 9. Autorisations de signature des conventions d'objectifs et de financement entre la Commune et la CAF de l'Essonne

Le Conseil municipal approuve les termes des nouvelles conventions d'objectifs et de financement entre la Commune et la CAF de l'Essonne suivantes :

- Extrascolaire – Exercices 2023-2026
- Périscolaire – Exercices 2023-2026
- Ados – Exercices 2023-2026

Et autorise M. le Maire à signer ladite convention et tout document à intervenir. Il dit que les crédits seront inscrits au budget 2023 et suivants.

À l'unanimité (pour 22).

## 10. Autorisation de signature d'une convention entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Île-de-France et la Commune

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du Conseil médical interdépartemental et des expertises médicales et autorise monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document à intervenir. Il dit que les crédits seront inscrits au budget 2023.

À l'unanimité (pour 22).

## 11. Autorisation de signature d'un avenant au contrat de prévoyance collective de maintien de salaire entre la MNT et la commune

Le Conseil municipal approuve l'avenant au contrat de prévoyance collective "maintien de salaire" avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) à effet du 1er janvier 2024 au taux de 2,35%, autorise monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document à intervenir et dit que les crédits seront inscrits au budget 2024 et suivants.

À l'unanimité (pour 22).

## 12. Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre la Ligue contre le cancer et la Commune pour l'évènement "Les BriisCars"

Le Conseil municipal approuve la convention relative de partenariat entre la Ligue contre le cancer et la Mairie de Briis-sous-Forges pour l'évènement "Les BriisCars" et autorise M. le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférant.

À l'unanimité (21 pour - 1 ne prend pas part au vote M. Emmanuel Dassa).

## 13 et 14. Autorisation de signature des conventions de partenariats pour l'évènement "Les BriisCars"

Le Conseil municipal approuve les conventions relatives de partenariat entre la CPTS Sud Hurepoix et la Commune d'une part et entre le Centre Hospitalier de Bligny et la Commune d'autre part pour l'évènement "Les Briiscars" et autorise M. le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférant.

À l'unanimité (pour 22).

## 15. Autorisation donnée au Maire pour la mise au pilon de certains jeux de la Ludothèque en raison de leur vétusté

Le Conseil municipal adopte les critères suivants pour pilonner un document (jeu de société) : état physique, obsolescence, intérêt selon sa nécessité et la pertinence de sa conservation ou absence constatée en rayon. Et la procédure suivante pour le pilonnage des jeux : traitement informatique du pilonnage, tamponnage avec la mention "rayé de l'inventaire", mise à la destruction (recyclage si possible) et cession à titre gratuit à un autre service municipal, une association, ou un particulier. Autorise la procédure de mise au pilon des jeux listés en annexe de la présente délibération.

À l'unanimité (pour 22).



## Inscrire son enfant à l'école

**Si votre enfant est né en 2021, vous devez l'inscrire en petite section de maternelle à l'accueil de la mairie.**

L'admission d'un enfant à l'école maternelle ou élémentaire nécessite son inscription en mairie :

- dès janvier pour une première entrée à l'école maternelle en septembre suivant.
- le plus tôt possible en cas de déménagement en cours d'année, si l'enfant est déjà scolarisé.

**Documents à fournir pour l'inscription en mairie :**

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- le livret de famille.
- le carnet de santé.
- en cas de séparation des parents, le document relatif à la garde de l'enfant.
- un certificat de radiation s'il a déjà été scolarisé.



## Recensement citoyen pour les jeunes de 16 ans

**Tout·e français·e âgé·e de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger).**

Le recensement citoyen est obligatoire et vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour la participation à la Journée défense et citoyenneté et pour s'inscrire avant 18 ans aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

À partir de 18 ans et jusqu'à 25 ans, vous devrez également pouvoir justifier de votre participation à la Journée défense et citoyenneté pour vous inscrire aux concours et examens d'État.

Vous serez également inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

**Quand se faire recenser ?**

Les jeunes Français·es doivent se faire recenser entre la date de leur 16<sup>e</sup> anniversaire et les 3 mois suivants. En cas d'oubli, une régularisation de votre situation est possible jusqu'à votre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Si vous êtes devenu·e français·e entre 16 et 25 ans, vous disposez d'un mois pour effectuer votre recensement.

**Comment se faire recenser ?**

Vous pouvez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile, muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

La démarche peut également se faire en ligne : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054)

### Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges

Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65

accueil@briis.fr • www.briis.fr

### Horaires de la mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

### Permanence des élu·es (pour les urgences)

Le week-end : 06 08 58 80 94.

### Horaires de la Médiathèque municipale

Mardi : de 16 h 30 à 19 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### Horaires de la Ludothèque municipale

Mardi : de 16 h à 18 h

Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

(en cas de soirée jeux, la ludothèque est fermée le samedi matin)

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

### Horaires du Service municipal Jeunesse

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h.

Mercredi, samedi, et toute la semaine en période

de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

### Permanence de l'assistante sociale

Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison des solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

### CCAS

Prise de rendez-vous au 01 64 90 70 26 ou à [ccas@briis.fr](mailto:ccas@briis.fr).

### Permanence juridique (réservée aux Briissois·es)

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.

Inscription préalable obligatoire en mairie.

### Permanence écrivaine publique (réservée aux Briissois·es)

Prise de rendez-vous obligatoire en mairie

ou au 01 64 90 70 26.



*Photo de couverture : 17 décembre 2023, repas de fin d'année des aînés organisé par le CCAS au Relais de la Bénérie à Limours.*





Kermesse de la  
**Caisse des Écoles**

**Samedi 29 juin**  
à partir de 14h



**Bulletin municipal n°114**

**Directeur de la publication :**  
Emmanuel Dassa.

**Coordinatrice de rédaction :**  
Mélina Vera.

**Ont participé à la réalisation  
de ce numéro :**

Emmanuel Bastin, Lydie Bataille,  
Pierre Biro, Morgane Boyard,  
Claudine Chappe, Laure Clément,  
Hélène Duval, Virginie Janssen,  
Guillaume Kasperski, Fabienne Lambert,  
Annick Ledoux, Corinne Lefevre,  
Erwann Malabœuf, Danielle Marsin,  
Colette Protin, Philippe Raoult,  
Élodie Rosier et Inès Vera.

**Maquette :**

Service communication  
de la Mairie de Briis-sous-Forges.

**Impression et brochage :**

Imprimerie Lefèvre • Impression sur  
papier labellisé PEFC issu de forêts  
gérées durablement.

# Fête de la Saint-Jean



**Samedi 29 juin**

à partir de 14h

Stade de Briis-sous-Forges